

1 octobre 1810 : Pont de Pré Bachon.

Le Maire de Montanges  
à  
Messieurs les sous-inspecteurs des eaux et forêts du Département  
de l'Orne.

Messieurs,  
Le pont appelé de Pré Bachon sur le territoire de cette commune  
servant de communication avec les communes de Champfromier, Forens, Chezery et autres a été renversé et brisé par  
les débordements extraordinaires des eaux. La réparation en est des plus  
urgentes. C'est pourquoi la commune vous prie de vouloir bien  
l'autoriser à couper vingt cinq arbres chênes dans la forêt

Le pont appelé de « Pré Bachon » sur le territoire de Montanges servant de communication avec les communes de Champfromier, Forens et Chezery et autres a été renversé et brisé par le débordement extraordinaire des eaux. (Rivière Sandrans ou Sandezanne)

La réparation est des plus urgentes.

C'est pourquoi la commune prie Mr Barbe, inspecteur des eaux et forêts du département de bien vouloir l'autoriser à couper vingt cinq arbres chênes dans la

Commune appelée Beloz après qu'ils auront été marqués par qui  
de droit et vous obligera le public.

Montanges le 1<sup>er</sup> octobre 1810. Jacques P. Maire

Vu l'urgence le sous inspecteur des forêts autorisé par les présentes  
le Brigadier forestier Carrabin à faire la délivrance demandée. opération  
dont il dressera procès verbal qui nous sera transmis.

Montaus le 5 novembre 1810. Barbe.

forêt de Beloz après qu'ils auront été marqués par qui de droit (Maurier Carrabin, garde forestier de Montanges), pour faire les réparations.

Vu l'urgence des réparations l'accord est donné le 5 novembre 1810 le sous-inspecteur des forêts Barbe.